



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 15 juin 2021

### **ÉPREUVE DE PHILOSOPHIE DU BACCALAURÉAT 2021 : DÉPLACEMENT DE LA RECTRICE EN GIRONDE**

**Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, se rendra dans un lycée à Bordeaux, en Gironde, à l'occasion de l'épreuve de philosophie du baccalauréat, pour y rencontrer les élèves, les enseignants et les personnels le :**

**Jeudi 17 juin 2021 à 7h40  
Lycée Nicolas-Brémontier  
152 cours de l'Yser à Bordeaux**

Temps fort du lycée, le baccalauréat marque l'achèvement des études secondaires et l'avènement d'un parcours en études supérieures. La réforme de l'examen du baccalauréat répond à trois objectifs : permettre à chaque élève de donner le meilleur de lui-même, grâce au choix de ses enseignements de spécialité qu'il a approfondis ; valoriser le travail régulier pendant l'année avec le contrôle continu ; et les exercer à la prise de parole en public et à l'argumentation, deux compétences indispensables à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur et dans la vie professionnelle.

Chaque année les épreuves écrites de la session de juin du baccalauréat débutent par l'épreuve de philosophie ; l'année 2021 reste fidèle à ce principe. Cette année comme la précédente auront été marquées par la crise sanitaire. Dans le cadre des aménagements du baccalauréat dans ce contexte, le choix du maintien des épreuves terminales constitue une chance pour les élèves, venant couronner les efforts de chaque lycéen, accompagné par les équipes éducatives et pédagogiques. Au regard de ce contexte sanitaire, des mesures spécifiques sont prévues par chaque établissement pour accueillir les élèves en toute sécurité, et leur assurer dans le même temps des conditions d'examen optimales.

### **CONTACTS PRESSE Académie de Bordeaux**

**Valérie Courrech**, directrice de la communication : 06 15 56 12 84  
**Adrien Raffray**, chargé de communication : 06 20 08 50 03

[communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)

**IMPORTANT :**

Afin de ne pas perturber les candidats, **l'accès aux salles d'examen est interdit pendant toute la durée des épreuves écrites "à toute personne autre que les candidats ou le personnel de l'établissement ou de surveillance des épreuves"** (circulaire 2017-053 du 23 mars 2017 du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Partie III, paragraphe I-A).

Les journalistes souhaitant illustrer le lancement d'une épreuve peuvent assister à l'entrée et à l'installation des candidats dans la salle. Néanmoins, **il est impératif qu'ils sortent dès lors que le chef de salle s'apprête à ouvrir le pli contenant les sujets.**

Le plus grand respect est demandé à l'égard des points évoqués ci-dessus, afin de garantir la sérénité des élèves ainsi que des personnels de l'établissement.

*Cet événement étant organisé dans le respect des règles sanitaires (port du masque, distances de sécurité...), merci de bien vouloir vous accrediter : [communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)*

**CONTACTS PRESSE  
Académie de Bordeaux**

**Valérie Courrech**, directrice de la communication : 06 15 56 12 84  
**Adrien Raffray**, chargé de communication : 06 20 08 50 03

[communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)